

**LE MOT DU GROUPE CGT DU CESER PAYS DE LA LOIRE****SESSION PLENIERE DU 14 DECEMBRE 2020
SESSION PLENIERE DU 12 JANVIER 2021****L'ESSENTIEL**

La [session du 14 décembre 2020](#) a donné lieu à la présentation d'une étude, 3 avis sur des documents de la Région présentés en décembre, et un vœu :

- étude sur les [déterminants sociaux de santé](#), leviers pour une politique régionale,
- avis sur le [budget primitif 2021](#)
- avis sur la [SRESRI](#) (stratégie régionale enseignement supérieur recherche et innovation)
- avis sur projet de [SRADDET](#) soumis à la consultation publique
- vœu du CRAJEP sur [les conditions d'exercice de l'enseignement](#)

La [session du 12 janvier 2021](#) a été consacrée à la réinstallation du CESER. En fin de lettre, nous revenons sur les [travaux du CESER en cours](#).

LA SESSION DU 14 DECEMBRE 2020

C'était la dernière session à laquelle participaient deux camarades de la délégation CGT : **Francine DESNOS** et **Olivier GUIX**. Le comité régional les remercie chaleureusement de leur implication au sein du CESER. Il salue l'arrivée dans le groupe à partir de janvier 2021 d'**Olivier HAQUETTE** et **Marie-Colette LUNEAU**.

L'ETUDE SUR LES DETERMINANTS SOCIAUX DE SANTE

Cette étude explore certains déterminants sociaux de santé, et donne à voir l'étendue des champs de travail possibles pour la Région en matière de prévention en santé et en social. Sa forme offre des entrées thématiques et les renvois d'un cahier à l'autre permettent d'approcher la dimension systémique des questions santé-social.

La CGT a voté cette étude qui met l'action sur le lien entre la santé et la situation sociale !

[Voir la lettre du groupe n°188](#)

L'AVIS SUR LE BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget de cette année 2021 fait l'objet d'une forte augmentation des crédits annuels et des autorisations pluriannuelles, dans le cadre de la volonté affichée de la Région de répondre à la crise économique due à la pandémie.

La CGT a voté l'avis du CESER dont elle partage globalement l'analyse !

[Voir la lettre du groupe n°184](#)

AVIS SUR LA STRATEGIE REGIONALE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE INNOVATION (SRESRI)

Le document de la Région entre dans une démarche de soumission de la recherche aux intérêts capitalistes, c'est pourquoi la CGT a voté contre lors de sa présentation au conseil d'administration de l'université.

Le CESER a présenté son avis, qui souligne quelques points de vigilance, mais qui reste de l'avis de la CGT trop peu offensif.

La CGT a voté contre l'avis du CESER !

[Voir la lettre du groupe n°185](#)

LE SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SRADDET)

La Région a présenté lors de la session de décembre 2020 son projet de SRADDET soumis à la consultation publique.

Le CESER n'était pas matériellement en situation de rédiger un avis complet sur ce document en une dizaine de jours. Dans l'attente de ce document, qui devrait être présenté en mars, il a dans l'avis voté par le CESER rappelé un certain nombre de principes que la CGT partage globalement.

La CGT a voté la contribution du CESER !

[Voir la lettre du groupe n°186](#)

VŒU SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNEMENT

Le CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) a déposé un vœu sur l'enseignement. Il rappelle la nécessaire liberté d'expression et liberté académique des enseignants, et demande aux universités de prendre les moyens d'accueillir les étudiants.

La CGT a voté le vœu !

[Voir la lettre du groupe n°187](#)

LA REINSTALLATION DU CESER (SESSION DU 12 JANVIER)

La mandature actuelle du CESER a débuté en janvier 2018, pour une durée prévisionnelle de 6 ans. Toutefois, Les postes à responsabilités sont remis en cause à mi-mandature. La session du 12 janvier 2021 a donc été consacrée à cette réinstallation.

Le Président du CESER (MEDEF), seul candidat, a été réélu. La CGT, considérant que les conditions n'étaient pas réunies pour une victoire, n'a pas présenté de candidat.

Comme lors de la première moitié du mandat, la CGT a revendiqué et obtenu :

⇒ la **présidence de la commission 4** chargée des transports et de l'énergie (**Yvic KERGROAC'H**),

⇒ un **second poste au bureau** (**Catherine PARIS**),

et un poste au **bureau de la commission 5** chargée des territoires et de l'environnement (**Eric BACHELOT**, devenu secrétaire de la commission).

La CGT s'est de manière générale abstenue sur les candidatures du collège patronal et a approuvé celles des autres collègues !

[Voir la lettre du groupe n°189](#)

LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : « les **mutations post covid** » (vote de l'étude prévu en juin 2021), **l'agriculture** en Pays de la Loire (vote en octobre 2021), le **bâtiment tertiaire et la transition énergétique** (vote en octobre 2021), **l'arbre** (vote en juin 2021), **l'illectronisme** (vote en octobre 2021).